DÉPARTEMENTS DE FRANCE

Résolution

Assises des Départements de France 2026

Ce que nous voulons pour la France

***

À l'heure où s'ouvre le débat présidentiel de 2027, les Départements refusent de laisser à d'autres le soin de dessiner seuls l'avenir du pays.

Par cette résolution, nous soumettons aux candidats nos propositions pour la France.

Parce que l'avenir de notre Nation ne se construira ni dans les bureaux de la technocratie ni dans l'uniformité administrative, mais au plus près des Français, de leurs attentes et de leurs réalités.

***

Quarante ans après les lois Defferre, les crises successives que notre pays a traversées ont révélé les limites d'une organisation publique progressivement éloignée de l'esprit de confiance et de responsabilité qui avait présidé à leur adoption.

Crises sanitaires, environnementales, économiques : chaque épreuve a nourri le sentiment d'une décision publique trop éloignée du terrain, affaiblissant progressivement le lien de confiance entre les citoyens et leurs institutions.

Nous, Départements de France, affirmons avec force, que la France ne retrouvera confiance en son avenir et sa capacité de rebondir, que grâce à une décentralisation réelle et assumée, fondée sur la **liberté, le pouvoir rendu au citoyen, et le recentrage de l'État sur ses missions régaliennes.**

L'élection présidentielle doit être un moment de vérité nationale : celui de répondre à la crise démocratique qui, scrutin après scrutin, se traduit par une défiance croissante des citoyens envers la capacité de leurs représentants à redresser le pays, et à changer le cours des choses.

Restaurer la confiance impose de rompre avec une centralisation technocratique qui éloigne la décision publique des citoyens. Pour ce faire, il convient d'appliquer enfin le principe de **subsidiarité** en confiant l'action publique à ceux qui sont le mieux placés pour agir, et pour en répondre devant les Français.

La France ne se redressera que par la confiance accordée à l'intelligence territoriale.

Les tentatives de réformes territoriales successives ont au mieux déçu les attentes, au pire aggravé les blocages. La décentralisation ne peut réussir sans un véritable **changement de pratiques au sommet de l'État**, et sans une **autonomie financière et fiscale réelle** accordée aux collectivités. Le sursaut viendra de la **liberté** et non de la contrainte.

Né de la Révolution, fort de son ancrage historique et de ses missions de proximité, **le Département est, avec la commune, un puissant marqueur d'identité** dans l'esprit des

Français. **Il est au cœur de leur quotidien, de la réalité qu'ils vivent, et des réponses qu'ils attendent.**

C'est pourquoi nous appelons les candidats à l'élection présidentielle à prendre un engagement fort et responsable : **celui d'une décentralisation réelle, fondée sur la reconnaissance des Départements comme piliers de l'action publique territoriale, et sur la confiance en leur capacité à répondre aux défis présents et à venir de la France et des Français.**

Préambule

Un préalable : réformer l'État pour rendre effective la décentralisation.

Nous, Départements de France, affirmons que la mise en œuvre des propositions qui suivent suppose une réforme profonde de l'appareil d'État, condition indispensable à une action publique efficace et à une décentralisation réelle.

La décentralisation ne peut produire ses effets qu'à la condition préalable d'un État capable d'agir, de décider et de garantir la cohérence de l'action publique par le respect de la démocratie. Or, notre organisation institutionnelle s'est progressivement caractérisée par un déséquilibre croissant entre la décision politique et les mécanismes de contrôle qui l'encadrent.

Ce déséquilibre nourrit l'affaiblissement de la décision publique et alimente, chez nombre de nos concitoyens, le sentiment d'une forme d'impuissance collective face aux défis du pays.

Les collectivités territoriales en subissent directement les conséquences. Si le principe de libre administration est consacré par l'article 72 de la Constitution, sa portée demeure largement limitée en pratique. En refusant de reconnaître à ce principe, comme à ceux d'autonomie financière et de subsidiarité, une effectivité réelle, le Conseil constitutionnel a contribué à maintenir un écart persistant entre la décentralisation proclamée par les textes et la réalité d'un pouvoir local aux marges d'initiative étroitement encadrées. Cette évolution, contraire à l'esprit des lois Defferre doit être corrigée et la volonté des législateurs des lois de 1983 restaurée.

Dans ces conditions, nous, Départements de France, affirmons qu'aucune décentralisation réelle n'est possible sans réforme préalable de l'État. Celle-ci doit garantir la capacité de décision politique locale et assurer, enfin, une autonomie effective des collectivités territoriales conformément à l'esprit de l'article 72 de la Constitution.

À défaut, tout projet de décentralisation ne sera, au mieux, qu'un affichage supplémentaire dans la galerie des illusions perdues.

Nous voulons plus de liberté

→ En s'engageant pour une décentralisation réelle et assumée.

La République garantit la liberté de chaque citoyen et la doit à chaque territoire qui agit à son service. Ces dernières années, cette liberté a été confisquée aux Départements, pas à pas privés de ressources fiscales et sommés d'exécuter des réformes décidées sans eux. Le pouvoir se concentre à Paris, tandis que le périmètre d'action réel des collectivités se rétrécit, sans que leurs responsabilités, elles, ne diminuent.

La France n'est pas *trop* décentralisée, elle est *mal* décentralisée.

Les lois Defferre avaient posé un cadre clair : chaque compétence transférée devait être accompagnée de ressources équivalentes, stables et évolutives, condition même de la libre administration des Départements. Cet équilibre a été rompu par la montée de dépenses sociales toujours plus insuffisamment compensées.

Aujourd'hui, les Départements se voient confier des responsabilités sans disposer des moyens nécessaires pour les assumer pleinement. Nos collectivités demeurent dans une situation de dépendance financière croissante, tandis que le lien entre le contribuable, l'électeur et la collectivité qui agit au quotidien pour lui, s'est distendu.

Nous refusons cette décentralisation sous contrainte. **Nous défendons une décentralisation réelle, fondée sur la liberté et la responsabilité**, qui redonne aux Départements, au plus près des citoyens, la capacité d'agir et de décider.

Le Département s'impose comme l'échelon pertinent de l'action publique. Et l'État ne s'y est pas trompé, s'appuyant déjà sur le préfet pour agir à l'échelle départementale. Il est donc naturel de maintenir une collectivité départementale forte, portée par des élus directement choisis par les citoyens, et bénéficiant d'une pleine légitimité démocratique.

Nous voulons **mettre fin à l'asymétrie et à la défiance** entre les administrations centrales (en particulier les ministères budgétaires) et les Départements.

L'uniformisation doit cesser d'être un objectif en soi. Au-delà d'un socle national commun fixé par la loi et non plus par le règlement, chaque Département doit pouvoir disposer de la liberté d'adapter ses politiques publiques aux réalités locales et aux choix démocratiquement exprimés par les électeurs.

L'organisation décentralisée de la France, consacrée par l'article 1er de notre Constitution, doit cesser d'être un concept pour devenir une réalité **pleinement assumée.**

Propositions :

- **Recentrer l'État sur ses missions régaliennes** (Sécurité, Justice, Éducation) ; transférer les autres compétences aux collectivités territoriales en les assortissant au préalable de **garanties de financement pérennes** ;
- **Réviser la Constitution** pour :
  - interdire toute nouvelle dépense imposée aux collectivités sans financement préalablement identifié et périodiquement réévalué ;
  - interdire tout prélèvement sur recettes ;
  - réformer la fiscalité locale afin de garantir l'autonomie fiscale et financière des Départements et de réduire leur dépendance aux dotations de l'État.
- **Rétablir la clause de compétence générale pour les Départements** ;
- **Restaurer la confiance dans la relation entre État et Départements** en passant d'une logique de pseudo concertation à une logique institutionnalisée et systématisée de négociation et de co-construction ;
- **Sécuriser les projets structurants** en donnant la possibilité aux Départements de conclure les enquêtes et consultations publiques par des référendums locaux.

Nous voulons plus d'égalité

→ **En donnant à chaque Français un avenir là où il a choisi de vivre, à la ville comme à la campagne, dans l'Hexagone comme en Outre-mer.**

Une décentralisation assumée permet de différencier les approches, dans un périmètre d'intervention défini. Contribuer à l'égalité républicaine, c'est d'abord assurer l'équité au sein de chaque Département, afin de répondre aux besoins réels des populations.

L'avenir du pays ne pourra se construire qu'en tenant cette promesse. En redistribuant les ressources issues des villes pour aménager les zones périurbaines et rurales, les Départements y contribuent déjà très concrètement, comme en témoigne le fibrage du territoire, dont le succès est reconnu au niveau européen.

Les Départements sont la collectivité historique des réseaux ; et ils sont aujourd'hui reconnus comme l'échelon le plus opérationnel pour en piloter l'avenir. C'est une expertise dont la France ne peut se priver au moment même où elle cherche à se transformer et à relever les défis du siècle.

Nous voulons que l'aménagement du territoire redevienne une priorité du pays, pour résorber les fractures qui le traversent. Chaque jour, les élus et services départementaux œuvrent pour maintenir la cohérence et l'équilibre de notre pays. **Nous voulons que cette action ne soit plus freinée par des logiques nationales hors-sol, des cadres uniformes ou des décisions éloignées des réalités locales.**

Propositions :

- Reconnaître aux conseils départementaux un **pouvoir réglementaire** afin d'adapter la mise en œuvre des lois nationales aux réalités territoriales ;
- **Renforcer l'État local** en lui donnant les moyens d'accompagner et de travailler en collaboration avec les Départements ; faire du Préfet de Département le pilote des différentes agences de l'État ;
- Faire du Département la **collectivité pilote des réseaux** : routes, eau, électricité, fibre optique, ordures ménagères et assainissement. Seul le Département peut garantir un accès égalitaire aux services publics et aux infrastructures pour tous les citoyens, ruraux comme urbains ;
- **Transférer le transport scolaire aux Départements volontaires** ; dès lors que les Départements définissent la carte scolaire, il serait cohérent qu'ils disposent également de la compétence leur permettant d'organiser l'accès des élèves aux établissements dont ils ont la charge ;
- **Reconnaître l'importance des routes dans la mobilité du quotidien** en affectant les recettes des cartes grises et d'une partie de la redevance des péages autoroutiers vers les Départements, pour l'entretien de leurs 380 000 km de routes, de leurs 100 000 ponts, et accélérer l'électrification du réseau secondaire ;
- **Refonder en profondeur le modèle de financement des Services départementaux d'incendie et de secours** (SDIS) aux nouveaux risques climatiques et les recentrer sur leurs missions essentielles.

- S'engager à réviser les directives européennes pour permettre de **privilégier l'achat local.**

Nous voulons plus de fraternité

→ En refondant notre modèle social pour protéger ceux qui en ont le plus besoin

Déficit de la Sécurité sociale, explosion à venir des coûts de la dépendance, bascule démographique : au moment où l'argent public manque cruellement, notre modèle social a atteint ses limites. 2027 impose un sursaut : soit nous continuons à colmater une digue qui prend l'eau de toute part, soit nous décidons, pour sauver notre modèle social, de le refondre en profondeur.

Face aux difficultés d'accès aux soins – l'une des premières préoccupations des Français – les réponses centralisées et bureaucratiques ont montré leur inefficacité. Nous n'avons jamais autant dépensé pour nous soigner et nous n'avons jamais été aussi insatisfaits des résultats.

Il est temps de changer de logique : le redressement passera par la responsabilisation des acteurs, la liberté d'organisation et l'évaluation des solutions, tout en libérant pleinement l'initiative locale et l'innovation de terrain.

Nous voulons un modèle social efficient, qui cible les aides sur les besoins des individus.

Nous voulons que chaque Français puisse se soigner près de chez lui et vieillir à domicile s'il le souhaite, et tant qu'il le peut.

Nous voulons que l'État cesse d'éluder ses responsabilités et regarde lucidement les défis à venir : le vieillissement de la population, les besoins croissants d'accompagnement des plus fragiles, et les exigences liées à la protection des enfants.

Propositions :

À condition que l'État assume pleinement ses responsabilités — en transférant les financements correspondants et en garantissant la formation en nombre suffisant des professionnels au regard des besoins — nous proposons :

- Adopter une **véritable loi grand âge**, abordant sans tabou la question du financement de la dépendance ;
- En parallèle, créer un véritable **choc d'attractivité des métiers du soin**, en confiant aux Départements, avec les moyens associés, garantis par l'État, la compétence pleine et entière sur les formations aux métiers du médico-social ;
- **Instaurer une véritable politique de prévention en santé mentale** grâce à un suivi régulier de chaque jeune au sein de son établissement scolaire (une fois par an) en s'appuyant sur des professionnels formés en nombre suffisant par l'État ;
- **Que l'État assume enfin ses responsabilités en matière de protection de l'enfance**, en garantissant par une loi pluriannuelle les moyens nécessaires au développement de la pédopsychiatrie, de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et des instituts médico-éducatifs ;

- **Donner aux Départements les missions conduites par les Caisses d'allocations familiales (CAF) en matière de RSA**, dans un souci de simplification et d'efficacité de l'action publique ;
- Remettre **à niveau la compensation du RSA par l'État** à la hauteur de ce qu'elle était en 2009 au moment de son transfert (88%) ;
- Reconnaître pleinement les Départements comme des **acteurs de la Sécurité sociale** (branche Autonomie) et financer leurs actions de solidarité par l'affectation d'une part de CSG, pour atteindre et garantir dans la durée, la parité réelle avec l'État sur les concours historiques APA et PCH, et la compensation intégrale de tout nouveau concours.

Ainsi, nous, Départements de France, appelons les candidats à l'élection présidentielle à s'engager pour le long terme et à reconnaître une réalité simple : **il ne peut y avoir d'action publique efficace et durable sans liberté d'action locale.**

Plutôt que de dénoncer le millefeuille territorial, il faut en finir avec le millefeuille administratif que l'État ne cesse d'alourdir. Car le véritable enjeu n'est pas le nombre de strates, dès lors que le principe de subsidiarité est pleinement respecté : chaque niveau doit intervenir à l'échelon le plus pertinent, là où il est le plus efficace et le plus proche des citoyens.

Le moment est donc venu d'engager une **réorganisation profonde de l'action publique et une véritable révolution territoriale**, centrée sur le **couple Commune–Département**, seul en mesure de garantir un service public à la fois proche, lisible et efficace.

Nous appelons les candidats à l'élection présidentielle à prendre un engagement à la hauteur de cette urgence : non pas redistribuer des compétences sur le papier, mais donner aux Départements les moyens de tenir, et les moyens d'agir face aux crises et à la défiance qui monte. C'est ce que nous voulons pour la France.